

Réciprocité, redistribution et prestige chez les Polynésiens des îles de la Société

par

Claude ROBINEAU **

Dans une société aussi complexe, aussi acculturée que Tahiti, l'étude des phénomènes sociaux, en particulier des comportements que les Tahitiens adoptent dans la vie sociale et des ressorts qui les font agir ne va pas sans faire appel à l'histoire, et notamment, à l'histoire d'avant l'arrivée des Européens. Quels que soient les bouleversements que la société tahitienne ait connus depuis presque deux siècles, il est impensable que les institutions, les conduites, les modes de pensée anciens n'aient pas laissé aujourd'hui quelques traces et que le recours au passé ne permette pas d'expliquer des caractères actuels. Cela est plus particulièrement vrai de l'économie tahitienne et de l'explication que l'on peut donner des comportements actuels et nous avons expérimenté cette méthode à propos de Tahiti pour l'étude des phénomènes d'ostentation dans l'économie actuelle (Robineau, 1968).

Sur le plan pratique, cette démarche pose le problème de la capacité de transformation de l'économie tahitienne en regard des sociétés industrielles dans la périphérie de laquelle se trouve placée la Polynésie orientale.

Sur un plan théorique, elle pose la question de savoir quelle est la validité de l'histoire comme facteur explicatif de la transformation des sociétés : en d'autres termes, la situation économique actuelle des Tahitiens dépend-elle des conditions historiques qui la remodèlent depuis

cent soixante-dix ans ou d'un donné culturel intangible étranger à l'histoire? Nous pensons que cette dernière interprétation que nous appellerons « culturaliste » est insuffisante pour rendre compte de la réalité tahitienne et que le fait culturel, aussi bien soit-il établi, doit être réintégré dans une dynamique qui est le propre des sociétés humaines et que nos perspectives historiques s'efforcent d'explicitier.

I

On sait que Tahiti est le siège d'un pluralisme culturel notable. Par suite des processus d'acculturation et de colonisation qui ont marqué le XIX^e siècle, on a assisté à l'installation de colonies européenne et chinoise (au sens du peuplement) et à un métissage de la population plus important que dans les autres îles de la Polynésie centrale. Hormis les étrangers qualifiés de *popa'a*² et de *tinito* (Chinois), la population se compose de deux groupes distincts : les *ta'ata tahiti* ou *ta'ata ma'ohi*³ que nous appellerons polynésiens et les *ta'ata afa popa'a*⁴ que l'on nomme généralement « demis » ; cette distinction théoriquement basée sur le métissage est plus culturelle que biologique, tous les auteurs sont d'accord là-dessus (Finney, 1965. Moench, 1963. Ottino, 1965 et 1972) ; nous laisserons de côté le phénomène de

* Contribution présentée au séminaire d'Oskosh (Wisconsin) et en séance plénière du 9^e Congrès des Sciences anthropologiques et ethnologiques de Chicago (CISAE), août-sept. 1973. Publié in David C. Pitt (ed.), 1976, *Development from below. Anthropologists and Development Situations*, The Hague. Paris, Mouton Publishers, p. 189-202, sous le titre « Reciprocity, Redistribution and Prestige among the Polynesians of the Society Islands », notes, références. Grâce à la courtoisie de l'éditeur, la Société des Océanistes a été en mesure de publier le texte original (français) de cet article.

** ORSTOM, Papeete, 1973.

1. Le présent texte doit beaucoup aux échanges de vues que j'ai eus avec l'archéologue Bertrand Gérard tant à propos de la situation économique du district de référence que de la fonction d'ostentation et du rôle joué par la chefferie de ce district.

2. *Popa'a* : Blanc, Européen ou de souche européenne (caucasoïde) : Nord Américain, Australien.

3. *Ta'ata tahiti* : littéralement homme de Tahiti. *Ma'ohi* : indigène.

4. *Ta'ata afa popa'a* : homme à demi tahitien, métis. À Tahiti, les francophones utilisent le néologisme « demi » pour désigner un métis de Polynésien et d'Européen.

classe que l'on a voulu y voir (Panoff, 1964, pp. 126-133) parce que non-pertinent pour la suite de l'exposé; ce qui nous intéresse ici est de noter que les « demis » se trouvent à la frontière de deux cultures dont simultanément ils revêtent les traits et utilisent les ressorts : s'estimant Tahitiens et estimés comme tels par tout le monde sur le plan de l'appartenance à Tahiti et l'attachement à certaines valeurs spécifiques, l'attrait de la compétition, le sens du prestige (Robineau, 1968), ils se distinguent — selon un vocable encore employé couramment à Tahiti — des « indigènes » par leur maîtrise des mécanismes économiques modernes, l'acharnement au travail pour le profit, le sens des affaires, le désir d'amasser⁵. Face à une communauté polynésienne, un « demi » dynamique installé dans un village fait figure d'animateur : ceci est très net sur le plan économique, et à tel point que tel notable tahitien de l'île voisine de Moorea, polynésien par le sang, la langue, la culture et l'attachement qu'il porte à ces valeurs est, du point de vue économique, un « demi » parce qu'il a, sur ce plan, des comportements identiques à ceux d'un *popa'a*.

On a pris comme un terrain d'étude un district rural de Tahiti au sein duquel nous avons analysé les rapports économiques internes qui y prévalent. Ce district a bénéficié, il y a quelques années, d'une étude d'une des principales activités — la pêche (Ottino, 1965); et il a la particularité, en outre, d'avoir été le lieu des exploits de la mission catholique espagnole venue, il y a presque deux cents ans, pour évangéliser la société tahitienne, mission grâce à laquelle nous pouvons disposer d'un *Journal* qui nous décrit par le menu le fonctionnement d'un fragment de cette société. Nous nous proposons donc, dans un premier temps, d'analyser ce *Journal* afin d'y expliciter les rapports qui prévalaient dans la société tahitienne de l'époque, puis, dans un second temps, de procéder à une analyse des rapports actuels dans le district choisi :

On sait que Tahiti est traditionnellement divisé en districts, mot habituellement utilisé en anglais et en français pour traduire le terme tahitien : *mata'eina'a*. Ces districts qui regroupent un à quelques milliers d'habitants correspondent à des divisions historiques de l'île et existent dans leur fixation actuelle depuis une centaine d'années; ainsi ce qu'on appelle à Tahiti la presque-île de Taiarapu ou Tahiti-iti et qui, à l'époque où Maximo Rodriguez écrivit son *Journal*, était Teva-

i-tai rassemble cinq districts chacun doté d'un conseil et d'un chef (*tavana*) élus et correspondent aussi à autant de paroisses de l'Église évangélique chacune dotée d'institutions représentatives (assemblée de fidèles et diacres)⁶. C'est l'un de ces districts que nous prendrons en exemple.

II

Le *Journal de Maximo Rodriguez* (Rodriguez, 1930) relate le séjour à Tahiti durant dix mois, en 1775, d'une Mission de prêtres espagnols envoyés par l'Église catholique et la vice-royauté de Lima pour évangéliser les Polynésiens, mission au sein de laquelle se trouvait un officier interprète s'occupant des rapports avec les autorités locales et chargé d'observer ce qui se passait dans la société autochtone et les coutumes qui y prévalaient. Maximo Rodriguez a donc noté au jour le jour ses rapports avec les habitants, les visites qu'il faisait ou recevait, les voyages qu'il entreprenait, les incidents qui ne manquaient de s'élever avec la population du temps que les navires espagnols étaient présents, ou, après leur départ, avec la Mission et ses membres.

L'intérêt du *Journal* est que son auteur, qui paraît avoir eu à la fois un caractère équilibré et ouvert, une solide faculté d'adaptation à un monde étranger et de bonnes qualités d'observateur, devint très vite l'ami des *ari'i* ou grands chefs tahitiens qui se partageaient le gouvernement de l'île et un médiateur et un interlocuteur apprécié de ces derniers à propos des incidents qui eurent lieu durant ce séjour de dix mois en terre polynésienne. Car, tandis que les navires furent présents, les rapports entre Tahitiens et Espagnols ne donnèrent lieu qu'à des incidents mineurs (des frasques de marins), le climat tendit à se détériorer entre les uns et les autres lorsque la présence espagnole fut réduite à celle de la Mission, du fait de l'étroitesse d'esprit, de l'aveuglement et de l'inconscience des pères qui la composaient. Ceux-ci se bornent à prier, à cultiver le jardin qui leur a été ménagé et à avoir le moins de rapports et les plus abrupts avec leur entourage tahitien; ils vivent matériellement « aux crochets » d'une société dont ils méprisent les institutions, les croyances et jusqu'aux Tahitiens qui ne partagent pas leur foi catholique : c'est-à-dire, à la fin de la Mission, tous; nul apostolat, plutôt même s'agit-il d'un apostolat à rebours puisqu'ils perdent les quelques âmes converties qui étaient revenues au

5. Dans l'ordre économique, la réussite économique « demie » est globalement indéniable mais les différences de statut économique n'en sont pas moins grandes entre les « grands » « demis » fortunés de la capitale et les petits paysans « demis » des districts ruraux.

6. L'Église évangélique de Polynésie est constituée dans chaque village ou quartier de village d'une assemblée de fidèles : *'amira'a* qui élit son diacre; une paroisse est formée de la réunion de plusieurs *'amira'a* et dirigée par un pasteur; les paroisses sont groupées en arrondissements représentés par des conseils dont les délégués constituent à Papeete le Conseil supérieur, instance suprême qui désigne le président de l'Église, consacre et nomme les pasteurs et conduit la communauté religieuse tout entière. Sur le plan économique, l'Église sert, par ses *'amira'a*, de modèle pour la structuration des groupes de travail et entretient une vivace communion cérémonielle entre ses membres (Robineau, 1968).

pays avec eux, d'où l'on s'explique qu'ils lèveront le camp dès qu'arrivera la frégate envoyée pour les ravitailler ou les relever.

On sait que la stratification sociale et politique dans l'ancien Tahiti s'ordonnait autour de quelques catégories : autour des chefs appelés *ari'i* et en dessous d'eux, on trouvait des sous-chefs, des propriétaires fonciers, des roturiers et diverses catégories de serviteurs publics et domestiques ; comme les auteurs divergent, et sur la terminologie, et sur les fonctions, nous ne précisons pas ici, d'ailleurs, nous contentant de renvoyer aux sources (de Bovis, 1855. Henry, 1962. Morrison, 1966. Takau Pomare, 1971) et à la bibliographie concernant le sujet (Williamson, 1924. Handy, 1930. Sahlins, 1958. Newbury, 1967). Car cela nous importe peu, Maximo ayant été très peu disert, et son *Journal* ne distinguant outre les *ari'i* que des personnes de confiance de ceux-ci appelées par l'auteur « intendants », « capitaines », « gardiens-chefs » (de la vallée) et, en dessous de celles-ci, la masse du peuple ; c'est qu'il était surtout en rapport avec les *ari'i* et surtout deux d'entre eux, Vehiatua et Tu, qu'il accompagna souvent dans leurs déplacements et grâce auxquels il fut introduit dans la société *ari'i* de Tahiti. Par ces *ari'i*, chefs des districts (*mata'eina'a*) et unités politiques entre lesquelles se divisait Tahiti avant l'unification introduite à l'instigation des Européens étaient apparentés les uns aux autres, et en dehors des luttes politiques qui pouvaient momentanément les séparer, se rendaient visite, échangeaient des présents, participaient aux mêmes cérémonies sur certains des lieux de culte (*marae*) les plus célèbres. Vehiatua qui est, d'après le *Journal*, l'*ari'i* du district où réside Maximo⁷ avait autorité sur l'ensemble des chefs de la presqu'île dont nous pouvons reconstituer l'énumération de leurs districts ou sous-districts respectifs (Anuhi, Aiurua, Vaiaotea, Vaiuru, Taiarapu, Mataoae, Toahotu, Afaahiti⁸ ; cet ensemble constituait, nous le savons par ailleurs, Teva-i-tai, une des deux unités du domaine des Teva et dont l'autre, Teva-i-uta, se composait des trois districts : Papara, Mataiea et Vaiari (Paperai) du Tahiti-nui. Tu (ou Otu comme l'appelle Maximo), le second *ari'i* qu'il fréquentait et le compagnon de Vehiatua était le chef de Pare et des districts du nord de l'île : Arue, Matavai, Papenoo, Tiarei ; Papenoo et Tiarei par exemple avaient pour *ari'i* des frères de Tu ; Tu ou Vairaatoa ou encore Pomare I^{er} était le supérieur et aussi *ari'i rahi* de Tahiti, titre qu'il venait d'arracher aux *ari'i* de Papara ; à l'époque de Maximo Rodriguez, l'*ari'i*

de Papara était Amo qu'il vit lors de son passage dans le district et qui était le chef du groupe des Teva, donc en quelque sorte le supérieur de Vehiatua⁹.

Il y avait donc dans le milieu des *ari'i* et à propos de la presqu'île de Tahiti et des droits qui pouvaient y être exercés quatre niveaux : celui des districts, celui de la presqu'île tout entière (Vehiatua en tant que Teva-i-tai), celui des Teva, enfin le niveau de l'*ari'i rahi* alors détenu par Tu¹⁰. En lisant le *Journal*, nous voyons que Vehiatua en tant qu'*ari'i* supérieur de Teva-i-tai visitait constamment son domaine et que de nombreux échanges de présents étaient effectués à cette occasion ; Tu auquel Vehiatua était allié après avoir été son adversaire se partageait entre son domaine et celui de Vehiatua et son séjour dans la presqu'île était marqué par des transferts importants. L'intérêt du *Journal* de Maximo est ainsi de permettre l'étude des échanges et des comportements économiques des Tahitiens au niveau des *ari'i* et des rapports que les chefs entretenaient avec le peuple ; nous le voyons sous deux aspects : celui des rapports que la société tahitienne, les *ari'i* et le peuple entretenaient avec les officiers des navires espagnols, avec la Mission et plus particulièrement avec M. Rodriguez et celui des rapports internes de la société tahitienne, entre le peuple et ses chefs.

Comme pour l'arrivée de Wallis (Wallis, 1774) ou des autres navigateurs abordant les archipels océaniques, les premiers contacts entre les Tahitiens et les Espagnols s'établissent sous la forme de dons et de contre-dons : les Tahitiens apportent bananes, fruits de l'arbre à pain, noix de coco et offrent en outre des cochons, des nattes ou des tapas, étoffes d'écorce battue ; les Espagnols donnent en échange des objets en fer, hachés, couteaux, clous, hameçons, de la verroterie, des étoffes européennes ; ces échanges de présents sont donc composites dans le récit de Maximo à l'offrande par les chefs présents d'une pousse de bananier en gage de paix : c'est un signe du caractère plus « social » qu'économique de ces échanges qui sont destinés à sceller en quelque sorte des relations amicales. Lorsque ces relations sont établies, des échanges à caractère économique s'organisent en ce sens qu'ils correspondent aux besoins respectifs des parties :

— les Européens ont besoin d'eau potable, de bois pour le feu, de vivres frais ;

— les Tahitiens réclament de l'alcool, des armes et des produits manufacturés, vêtements et étoffes d'Europe, quincaillerie, outils en fer.

7. Maximo Rodriguez ne dit pas si ces divisions que çà et là il qualifie dans son *Journal* de district se trouvaient toutes sur le même plan.

8. « Vehiatua, propriétaire et chef du district de Ohatitua » (Rodriguez, 1930, p. 14).

9. On hésite à écrire que Amo était le suzerain de Vehiatua tant il paraît fâcheux d'interpréter *ipso facto* les rapports politiques à l'intérieur de Tahiti en termes de féodalité.

10. Nous savons que Tu était le nom de fonction que portait Vairaatoa au titre de Tahiti avant que le titre suprême passe à son fils qui fut Pomare II ; ainsi utilisons-nous ici ce nom qui était le seul que Maximo Rodriguez connut, semble-t-il.

Cette satisfaction des besoins respectifs des parties est le sens général que l'on peut accorder à ces échanges, mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'après les premières tractations du début au cours desquelles les parties ne se connaissent guère, ils sont très personnalisés ; ils concernent les *ari'i*, Maximo, le commandant du navire espagnol, les missionnaires et il est nécessaire de tenir compte de cette personnalisation pour saisir la signification de ces échanges. D'après le *Journal* (Rodriguez, 1930, p. 6) Maximo est adopté par Tu comme son frère (« fils de ses propres père et mère ») et considéré comme *ari'i*, d'où les échanges de présents entre *ari'i* que ce soit entre Tu et Maximo ou entre Vehiatua et ce dernier, d'où également les échanges entre Maximo et les divers *ari'i* de l'île à l'occasion des visites qu'il va faire durant les dix mois de son séjour.

Dans leur établissement de la presqu'île, Maximo et la Mission vont subsister grâce aux ressources qui leur sont apportées par les habitants, puis systématiquement, par les gens d'une vallée qui leur est en quelque sorte « affectée » par Vehiatua. Assimilés à des *ari'i* en quelque sorte, ils sont traités par celui-ci comme des *ari'i*, c'est-à-dire que les habitants d'une localité déterminée ont la charge de leur apporter les subsistances qui leur sont nécessaires : c'est un tribut en échange duquel les pères donnent quelques cadeaux de métal (couteaux, hameçons) ou de verroterie ; à la différence des vrais *ari'i*, ils n'assurent pas la sécurité que le peuple peut attendre de tout chef et la contrepartie réelle de ce tribut est en fait la protection et le bénéfice que Vehiatua peut espérer tirer du commerce avec les navires espagnols et la technologie dont ils sont porteurs : d'où les nombreux dons et contre-dons qui ont pour fonction de maintenir cette alliance entre les Chefs et les Blancs.

À l'intérieur de la société tahitienne, les échanges de produits sont intenses, les indications que donne le *Journal* sont révélatrices à cet égard et l'on y retrouve les principaux traits d'un système qui assure la cohésion de la pyramide sociale : tributs du peuple à son Chef ; des *ari'i* aux autres *ari'i* pour honorer les visites qui leur sont faites ; gros apports de subsistance lorsqu'un *ari'i* va s'installer avec ses proches chez un de ses pairs. Les rapports à l'intérieur de la société tahitienne sont introduits ou scellés par des échanges qui manifestent leur caractère réciproque (entre *ari'i*) ou leur asymétrie (tribut) ; mais le tribut n'est en fait qu'une face d'un échange plus vaste entre les *ari'i* et leur peuple en contrepartie duquel ces derniers sont censés bénéficier de la protection des chefs.

III

Passant à l'analyse actuelle du district que nous avons choisi, nous nous proposons de montrer que les rapports qui expriment le fonctionnement de l'économie tahitienne de ce village font place, sous un habillage moderne à une structure qui rappelle en ses termes celle qui prévalait il y a deux cents ans à l'arrivée des Européens. Après un exposé préalable nécessaire de la situation du district, nous procédons à une analyse de détail pour l'étude du cas : une activité économique ; un événement social.

Situé à l'extrémité de la presqu'île de Tahiti, le district présente du point de vue économique et sur un plan objectif les avantages et inconvénients inhérents à une telle situation : il dispose par rapport aux autres districts d'un lagon beaucoup plus étendu, donc d'une richesse potentielle en poisson correspondant à cette étendue ; la vallée principale occupée par la cocoteraie, des pâturages puis plus avant, par la caféraie présente des ressources analogues à celles des autres districts mais l'étendue du littoral permet le débouché d'autres vallées importantes, qui, du temps de Maximo Rodriguez, paraissent avoir constitué des districts autonomes. La population se groupe en un village compact au débouché de la vallée principale tandis que des maisonnées de pêcheurs s'égrènent au bord du lagon sur le littoral qui s'étend au sud du village ; peut-être faut-il voir dans cette notable présence de la mer une des raisons de l'importance que jouent dans le district les activités marines, qu'il s'agisse de la pêche pour laquelle le village possède de grands filets — mais d'autres districts en possèdent aussi — ou des courses de pirogues à propos desquelles le district possède une solide tradition de virtuosité récompensée chaque année par les premiers prix du Tiurai¹¹. Le statut de la terre ne présente pas une originalité bien grande par rapport aux autres districts : ici comme ailleurs les tenures tahitiennes de petite taille, morcelées, souvent grevées de droits indivis, résultat de la succession des générations et de l'entrecroisement des droits familiaux par le jeu des alliances matrimoniales, s'opposent aux grandes propriétés d'un seul tenant appartenant à de grandes familles demies ou *popa'a* de Papeete et qui monopolisent en particulier les vallées — districts dont parle Maximo Rodriguez. Hormis l'entreprise de travaux publics et de transport du Chef du district dont nous reparlerons et qui emploie un certain nombre de travailleurs, le salariat hors du district, essentiellement dans l'agglomération de Papeete est avec la pêche au grand filet la seule source de revenus monétaires pour la population et, pour

11. *Tiurai* : mois de juillet. Désigne les fêtes qui se déroulent à Tahiti à partir du 14 juillet, fête nationale française.

l'une ou l'autre de ces activités, la situation extrême du district, « au bout de l'île » est un désavantage¹²; cet « enclavement » du district, encore plus sensible, il y a une décennie, lorsque le village n'était relié au reste de Tahiti que par une mauvaise piste, explique pourquoi les emplois offerts par le Chef constituent aux yeux de la population une aubaine d'autant plus appréciée que le district est isolé et souligne ainsi la fonction éminente du *tavana* dans le village.

Il s'agit en réalité, non du Chef nominal mais de son fils adoptif, qui appartient par le sang à l'une des plus illustres familles demies de Tahiti et dont le côté polynésien descend par les femmes des Teva de Papara, donc des *ari'i rahi* de Tahiti avant que le titre ait échu aux Pomare. Le jeune Chef — son père adoptif, chef nominal du district devant sous le poids des ans se reposer sur son fils de l'administration du district — assure à la fois les fonctions officielles de *tavana*, la charge de ses entreprises et en quelque sorte l'arbitrage social du village; protestant, il appartient à l'Église prédominante et son épouse est la principale institutrice de l'école publique du district; à la faveur des nouvelles institutions municipales mises en place durant l'année 1972, le jeune Chef est devenu maire de la commune (*oire*) regroupant quatre districts de la presqu'île et de Tahiti-nui¹³ et Conseiller à l'Assemblée territoriale, instance législative de la Polynésie d'obédience française.

Au nombre de ses activités, le jeune Chef possède un grand filet (*'upe'a rahi*) pour la pêche aux *ature*, chinchard (*Selar crumenophthalmus*) qui abondent dans le lagon dans les premiers mois de l'année, poisson très apprécié des Tahitiens qui donne parfois lieu à des prises sensationnelles dont la vente assure en retour des revenus considérables (Ottino, 1965). En 1963-64, le Chef s'occupait lui-même de l'affaire, formant les équipes, lançant le filet, présidant aux prises et à leur expédition rapide à Papeete, contrôlant la vente, répartissant les revenus. Notre intérêt pour cette entreprise vient de ce qu'elle comportait la participation au titre de la parenté ou de liens de clientèle d'une très large majorité de la population du village, qu'elle l'associait à ses résultats non par le salariat mais le partage du produit et des bénéfices et qu'elle réalisait entre la majorité du village et son chef un modèle de rapports à base de réciprocité. Réciprocité dans les moyens de production, le chef apportant le capital représenté par le filet et les moyens de transport du produit au marché, le village apportant de son côté le travail; réciprocité correspondante dans la répartition, une moitié de la vente rémunérant le propriétaire du filet transporteur du produit et organisateur de l'opération et

l'autre moitié le travail: l'ethnologue P. Ottino ne dit-il pas que les vendeurs du produit, au marché de Papeete, sont appelés par les propriétaires de filet *opere* (celui qui fait l'action de partager) c'est-à-dire « répartiteurs » tandis que les acheteurs utilisent généralement pour désigner les vendeurs au marché *ta'ata ho'o* (Ottino, 1965, p. 59) cela souligne aussi le rôle redistributif que le chef soutient comme corollaire de son pouvoir organisateur.

Après 1964, le fils adoptif du *tavana* du district a développé ses activités en montant une entreprise de travaux publics et de transport de matériaux et, tandis que sa femme continuait son métier d'institutrice au village, lui-même se partageait entre le district où se trouvait le filet et Papeete où il avait sa nouvelle affaire; celle-ci a donné davantage d'emplois au village; après, des parents ont repris le grand filet tandis que deux autres grands filets apparaissaient par la suite et que le jeune Chef avait concentré ses activités sur l'affaire de travaux publics.

Par le rôle économique qu'il joue dans le district, ce Chef est pour tous et aux yeux de tous le protecteur et le porte-parole du peuple; il est donc crédité par celui-ci d'un capital de prestige qu'il doit manifester et illustrer s'il ne veut pas déchoir dans l'estime de ses compatriotes; en échange de ce crédit reconnu et « remboursé » en quelque sorte par l'action éminente du Chef, le district accorde à celui-ci et de façon permanente sa confiance: dans les élections politiques le district vote non seulement pour le Chef mais pour les hommes ou les partis que celui-ci lui recommande. Cette fonction de prestige du Chef est complexe; il a du prestige auprès de son district parce qu'il en est le défenseur des intérêts: il est le plus gros entrepreneur du village et fournit des emplois, fait vivre le village en lui donnant la possibilité d'acquérir des revenus monétaires; il a aussi du prestige auprès des habitants parce que ceux-ci savent qu'il est à Tahiti un entrepreneur connu et qu'il a de l'entregent auprès du pouvoir politique et que c'est chose flatteuse d'avoir pour *tavana* un homme connu voire célèbre; il a enfin du prestige parce que par son action (aux courses du *Tiurai* par exemple) il permet au district d'être vainqueur dans les compétitions au sein desquelles s'affrontent les différents districts de l'île. Le prestige du chef aux yeux de son peuple ne résulte pas seulement d'un état de fait qui puisse être remis en question du jour au lendemain mais d'un faisceau de situations que le retournement de l'une d'entre elles en sa défaveur ne peut instantanément compromettre: la chute de prestige du chef de district ne résulterait que d'un effritement général et sensible des positions qui lui ont assuré jusqu'à présent ce

12. Désavantage: pour transporter au marché le produit le plus frais possible, pour aller quotidiennement au travail à Papeete et en revenir.

13. Pueu, Tautira, Afaahiti, Faaone.

prestige, effritement qui implique un lent processus de plusieurs années et à sens unique. Le prestige dont jouit en l'occurrence le *tavana* aux yeux de ses administrés n'est pas un phénomène statique : les positions économiques ou sociales se dégradent et même sans cela, l'accoutumance fait pâlir l'attrait qu'elles peuvent revêtir aux yeux des gens ; de même, un bienfait ou un service ne sont rendus qu'une fois et le prestige dont le peuple crédite son chef en échange des services objectifs ou subjectifs qu'il rend a besoin que ces derniers soient nombreux et se renouvellent constamment ; en ce sens, le chef est pris dans une *dynamique du prestige* qu'il doit maîtriser s'il veut se maintenir : en d'autres termes, il y a entre le peuple et son chef une *dialectique de la réciprocité* par laquelle le chef fournit des services (matériels : la subsistance, l'argent — moraux : la renommée du district) et le peuple son allégeance ; le chef se maintient par le prestige dont il jouit à l'égard de son peuple et il en retire les bénéfices que lui confère le fait d'avoir la force de ce peuple à ses côtés. Essayons à présent d'expliquer cela en décrivant un événement remarquable qui se produisit en 1971 : le mariage de la fille du Chef.

L'attitude de collaboration active du *tavana* avec le pouvoir politique a fait apparaître à l'observateur le district comme un fief gouvernemental qui infléchit en ce sens l'orientation des instances représentatives (Assemblée territoriale, élections législatives, referendums et depuis peu municipalité de Taiarapu-Est) ; cette attitude a été possible à cause de l'autorité que le chef avait sur son peuple, autorité fondée sur le prestige dont il jouissait du fait des services rendus. Elle a permis l'installation au village d'une base de repos et d'exercice de l'Armée qui apporte un peu d'animation à celui-ci, quelques menus revenus monétaires mais aussi confronte la solide mauvaise humeur qui habite tout Tahitien lorsque les étrangers ne rendent pas leur présence discrète et tendent à occuper trop de place dans le paysage humain. Cette base est avantageuse pour le pouvoir établi car elle est installée dans une localité dont le chef lui est favorable ; elle est aussi avantageuse pour le chef qui a pu bénéficier de l'aide de la base pour organiser les festivités du mariage de sa fille ; ces festivités regroupaient en effet — outre le village — 2 000 à 3 000 invités venus de Papeete, le gouverneur de la Polynésie française puis un ministre, un secrétaire d'État et un ancien gouverneur venus de France en visite officielle et invités à l'occasion, et le village réduit à ses seules forces n'aurait pas suffi pour accueillir tant de monde. Le Chef ne fit donc pas appel à lui pour la préparation habituelle d'un tel *tama'ara'a* (festin tahitien) et le village se sentit laissé à l'écart : il bouda semble-t-il la cérémonie religieuse au temple, mais non le festin ; le Chef fut l'objet de critiques pour avoir fait organiser la fête par les étrangers au lieu d'avoir sollicité

le village prêt à répondre à son appel, mais les gens furent secrètement flattés d'avoir accueilli et côtoyé tant de personnalités et le prestige du Chef en fut certainement conforté.

À l'occasion de cet événement, la position du Chef apparaît dans toute sa complexité : en réciprocité d'échanges avec son peuple (des services contre de l'autorité), le *tavana* est aussi dans une position semblable vis-à-vis du pouvoir ; il apporte l'adhésion politique de son district en échange de services officiels qui vont de l'équipement public aux prestations de service et à la fourniture de travail dont bénéficie le district. Il est en ce sens un agent de redistribution des biens et services obtenus en échange de sa collaboration et de l'image que se font de ce district les instances du pouvoir.

IV

La société tahitienne d'un district comme celui que nous venons d'étudier fonctionne, au plan économique, sur la base d'un double système complémentaire de réciprocité et de redistribution impliquant entre un chef reconnu par son peuple et ce dernier une dialectique de l'échange ; cette dialectique légitime le pouvoir du chef sur son peuple en échange d'une exaltation de l'honneur et du prestige de ce dernier vis-à-vis des districts rivaux dont l'ensemble compétitif constitue la communauté tahitienne.

Cette structure de réciprocité et de redistribution fondée sur le prestige du Chef paraît analogue à ce qui prévalait également et dans des termes à peu près semblables dans l'ancienne société que connut Maximo Rodriguez à l'aube de l'arrivée des Européens voici deux cents ans. Cette analogie permet d'éclairer à la lumière du présent les institutions passées à propos desquelles les notations dont on peut disposer nous apparaissent trop pauvres, parcellaires, insatisfaisantes pour notre connaissance. Inversement, elle suggère aussi que les transformations subies par la société tahitienne depuis deux siècles n'ont pas altéré les principes d'organisation les plus profonds et elle peut donner à penser qu'il en sera toujours ainsi.

Sera-ce raisonnable de le faire ? Ne peut-on penser que la situation que l'on vient de décrire a essentiellement pour origine des facteurs subjectifs, tient à l'exceptionnelle personnalité du Chef ? Ne peut-on également (ou de plus) penser qu'une transformation encore plus profonde que celle qu'a connue Tahiti pourrait modifier cette structure ? Un bref retour sur l'évolution tahitienne et les conditions dans lesquelles elle s'est effectuée est nécessaire. L'organisation politique et sociale de l'ancien Tahiti sombra en 1815 avec la défaite des chefs traditionalistes par les Pomare novateurs et les étrangers à la bataille des *fe'i pi* ; l'*ari'i rahi* devint un roi biblique, le

seul *ari'i* de Tahiti et les chefs, des *tavana* — des gouverneurs. La société décapitée de ses têtes politiques qui étaient aussi les têtes des grands lignages se trouva réduite à une collection de lignages mineurs et de familles plus ou moins étendues cristallisées en maisonnées qui pouvaient paraître une quelconque façon de familles bibliques propres à donner aux missionnaires l'illusion de recréer un univers chrétien. L'économie changeait peu, tout compte fait ; l'exploitation coloniale — en l'occurrence la production de coprah — ne démarra pas de suite et le dépeuplement consécutif à la venue des Européens diminuait de façon considérable la pression de la population sur les ressources et libérait des terres pour planter la cocoteraie à coprah. L'économie, aux plus bas niveaux, demeurerait donc villageoise, fondée sur l'autosubsistance tandis que les surplus entraînaient dans les circuits de l'économie cérémonielle — le *me* par exemple — réinventés par les missionnaires comme substitut aux manifestations liées à l'ancienne structure politico-religieuse ou réimposés dans la structure nouvelle par les communions de fidèles de la Nouvelle Église comme témoignage du passé ; on peut en outre avancer l'hypothèse que lorsque l'économie coloniale — du coprah — fut entrée en fonctionnement, le travail effectué sur les plantations des propriétaires reprit la tradition, en la transposant, des anciennes prestations dues aux différentes catégories de chefs de l'ancien Tahiti par les gens du commun. Dans cette économie, les processus de coopération intra- et inter-familiale, intra- et inter-villageoise continuèrent de jouer, et en corollaire, les manifestations de réciprocité dans les échanges, de redistribution et de prestige de la part des Chefs. Depuis une décennie, Tahiti est entré à plein dans l'économie monétaire qui a déjà eu pour effet ici et là de distendre les liens familiaux, de donner aux couples et à leurs enfants — aux familles réduites — leur autonomie économique, de créer des besoins de consommation nouveaux ; les grandes réunions familiales, les manifestations cérémonielles n'ont cependant cessé mais on sait bien que les phénomènes sociaux n'évoluent pas à la même vitesse, que le temps des transformations sociales est plus lent que celui des innovations économiques. Par ailleurs, notre district est resté en tête-à-tête avec son Chef mais on sait qu'il est pauvre, isolé, et que ce dernier est prestigieux et qu'il maîtrise les mécanismes de l'économie moderne, est dynamique, dialogue avec les plus puissants *popa'a* que l'on connaisse à Tahiti. Que le village perde son Chef, que s'effectue son insertion dans des circuits économiques plus actifs, que l'érosion de l'argent ait eu le temps de faire son œuvre et n'est-il pas pensable que les manifestations actuelles de cette ancienne structure tahitienne à base de réciprocité et de redistribution viendront à disparaître ? Si la réponse n'est pas claire, c'est cependant là un facteur dont il faut tenir compte dans l'évolution future de Tahiti.

RÉSUMÉ

Les changements introduits depuis une dizaine d'années dans l'économie des *Îles de la Société* par le développement du grand tourisme et l'installation d'une base française d'expérimentation atomique en *Polynésie orientale* n'ont pas encore oblitéré les formes économiques traditionnelles manifestant les soucis de *coopération* et de prestige des individus et des groupes ainsi que les rivalités qu'ils suscitent. Les formes de *réciprocité* et de *redistribution* qui caractérisaient l'économie des *Tahitiens* d'avant la venue des Européens continuent d'exister dans les secteurs de la vie économique et les zones de *Polynésie orientale* que n'ont pas touché les bouleversements récents. Bien plus, et par une adaptation aux conditions économiques modernes qui prévalent aujourd'hui, ces formes de *réciprocité* et de *redistribution* continuent de témoigner de la force des anciennes valeurs tahitiennes : esprit d'entraide, esprit de *compétition*, *prestige*, goût de la dépense et paraissent à bien des égards demeurer sinon le moteur, du moins le cadre des économies villageoises actuelles. Attaché à son village par la terre et l'alliance sinon par les liens du sang, le chef efficient et reconnu comme tel par son peuple agit sur le double plan économique et politique pour le bénéfice de ce peuple : l'acteur politique renforce le prestige de l'entrepreneur et celui-ci soutient économiquement celui-là ; aussi le réseau de réciprocité et de redistribution qui se noue autour de la chefferie pour le bénéfice de la communauté rurale continue-t-il d'être le moyen d'un certain *développement économique*.

SUMMARY

Changes introduced over the last ten years or so in the Society Islands' economy through development of tourism and the installation of a French experimental atomic base in eastern Polynesia have not yet eradicated the traditional economic methods showing solicitude for cooperation and prestige of individuals and groups, as well as the rivalities that they incur. The forms of reciprocity and redistribution which characterized the Tahitians' economy before the arrival of Europeans continue to exist in the sectors of economic life and the zones of eastern Polynesia unaffected by recent upheavals. Moreover, by an adaptation to modern economic conditions which prevail today, these forms of reciprocity and redistribution continue to testify to the strength of ancient

Tahitian values — the spirit of mutual aid, competitive spirit, prestige, taste for spending — and seem in many respects to remain, if not the motive, at least the framework of present village economies. Attached to his village by land and marriage, if not by ties of blood, the effective chief, recognized as such by his people, acts on both the economic and political plan for the benefit of the people : the politician strengthens the prestige of the contractor who in turn provides economic support. Hence the network of reciprocity and redistribution bound up with chieftancy for the benefit of the community continues to be the means for some economic development.

REFERENCES

- DEBOVIS, 1855. *État de la société tahitienne à l'arrivée des Européens*. Paris : Éditions maritimes et coloniales.
- FINNEY, Ben, 1965. *Polynesian Peasants and Proletarians. Socioeconomic changes among the Tahitians of French Polynesia*. Wellington : Polynesian Society Reprints series 9.
- HANDY, E. S. C., 1930. *History and culture in the Society Islands*. Honolulu : Bernice P. Bishop Museum Bulletin 79.
- HENRY, Teuira, 1962. *Tahiti aux temps anciens*. Paris : Musée de l'Homme, Publications de la Société des Océanistes, 1.
- MOENCH, Richard U., 1963. *Economic Relations of the Chinese in the Society Islands*. Cambridge.
- MORRISON, James, 1966. *Journal de James Morrison, second maître à bord de la Bounty*. Papeete : Société des Études Océaniques.
- NEWBURY, Colin, 1967. Aspects of cultural change in French Polynesia. The decline of the Ari'i. *Journal of the Polynesian Society* 76 : 7-26.
- OTTINO, Paul, 1965. La pêche au grand filet. *Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines* II, 2.
- , 1972. *Rangiroa. Parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien*. Paris : Cujas.
- PANOFF, Michel, 1964. *Les structures agraires en Polynésie française. Rapport d'une mission effectuée dans le cadre de l'ORSTOM 1961-1963*. Paris : É.P.H.É. et Centre documentaire pour l'Océanie.
- ROBINEAU, Claude, 1968. Économie ostentatoire chez les Polynésiens : L'exemple des Îles de la Société. *Economies et Sociétés. Cahiers de l'I.S.E.A.* II, 4 : 819-832.
- RODRIGUEZ, Maximo, 1930. *Journal de Maximo Rodriguez premier Européen ayant habité Tahiti (Tautira). 1774-1775*. Papeete : Imprimerie du Gouvernement.
- SAHLINS, Marshall D., 1958. *Social Stratification in Polynesia*. Seattle : University of Washington Press.
- TEKAU Pomare (Princesse), 1971. *Mémoires de Marau Taaroa reine de Tahiti*. Paris : Société des Océanistes.
- WALLIS, Samuel, 1774. « Relation d'un voyage fait autour du monde dans les années 1766, 1767 et 1768 ». *Relation des voyages entrepris par ordre de S.M. Britannique*. Rédigée par J. Hawkesworth. Paris : Saillant et Nyon.
- WILLIAMSON, Robert W., 1924. *The Social and Political Systems of Central Polynesia*. Cambridge : University Press. Ré-imprimé en 1967 par Anthropological Publications, Oosterhout N.B., The Netherlands.

Journal
de la
Société
des
OCÉANISTES



Musée
de l'Homme
Paris

Extrait du
numéro 61

TOME XXXIV

Décembre 1978

B9912